

Frédéric Pellion

La parenté en question
filiation, adoption, nomination
Troisièmes prolégomènes

Je ne ferai ici que quelques brèves remarques, dont le désordre répercutera celui que provoque la « question » du titre, comme le disparate des trois termes dont la série forme le sous-titre.

1. Désordre, car, en effet, se décider à parler de « parenté » est prendre acte du décalage, voire de la rupture, des faits avec la manière peut-être trop étroite dont nous avons eu jusque-là coutume, dans la perspective freudienne, puis lacanienne, d'envisager ce qui se transmet d'une génération à la suivante. En un mot, de ce que la scène primitive freudienne ou la métaphore paternelle lacanienne peuvent très bien avoir leur « site » (Fédida) le plus efficace en dehors du groupe des ascendants biologiques.

2. Ainsi, « parenté » se démarque de « paternité », mais aussi de « maternité » – dans les vibrations substantielles de laquelle il est aujourd'hui de bon ton de rechercher les conditions premières de l'adaptation du petit homme à son « environnement » (Bowlby). Le plus indicatif à cet égard, me semble-t-il, est que, là où « paternité » comme « maternité » veulent être les « désignateurs rigides » (Kripke) d'une unité référentielle, « parenté » autorise, de l'aveu même du dictionnaire (Petit Robert), le *sens figuré* d'« analogue », de « semblable », emportant la notion d'une « origine commune ». Et que, dans la possibilité de ce sens figuré, se lit déjà le germe de ce destin « proprement humain » (Descartes) qui est précisément de privilégier le sens, dont la certitude n'est que la forme la plus assumée, sur la référence.

3. Assumer un sens, fût-il figuré par une image (Lacan, 1936-1949), c'est en effet, au dernier terme, accomplir cette opération d'*identification* sans le ressort de laquelle toute la psychanalyse ne

serait qu'un bavardage circulaire. On sait que la psychose sanctionne l'échec de cette assomption, c'est-à-dire l'échec du processus par lequel le petit homme installe en lui les digues qui lui permettront de faire barrage à l'excès des exigences du vivant sur les possibilités du langage.

4. Les deux principaux modèles que Jacques Lacan nous a légués de cette dernière – à savoir, d'une part, le modèle du séminaire sur *Les Psychoses* (Lacan, 1955-1956) et de la « Question préliminaire » (Lacan, 1958), et, de l'autre, le modèle de *RSI* (Lacan, 1974-1975, leçon du 21 janvier 1975) – ont au moins une chose en commun : ils mettent en avant un certain arrangement entre les deux parents, et ses conséquences. Je m'explique brièvement. Le sort de la métaphore paternelle se joue plutôt dans l'accueil fait par l'inconscient de la mère au discours, manifeste ou latent, du père, tandis qu'à l'inverse, la fameuse formule de *RSI* – « Un père n'a droit au respect, si ce n'est à l'amour, que si ledit amour, ledit respect, est [...] fait d'une femme, objet *a* qui cause son désir » – déplace l'accent sur la teneur libidinale de l'élan du père vers la mère ; mais, dans les deux cas, ce qui compte paraît tout de même être ce qui se produit, fût-ce inconsciemment, entre les deux partenaires présidant à la conception du sujet à venir.

5. Or, le même Lacan a posé comme un état universel du « parlêtre » son non moins fameux « il n'y a pas de rapport sexuel » (Lacan, 1972-1973). Et cette formule, à elle seule, suffit à beaucoup restreindre la portée causale des deux modèles précédemment mentionnés : si elle est prise au sérieux, plus d'espoir en effet de trouver dans une coïncidence quelconque, qui ne serait au demeurant qu'un *remake* de l'*omonoia* platonicienne (Platon), le secret de la névrose. Est-ce à dire que, après avoir pris acte du non-accord généralisé entre les sexes, nous ayons simplement reporté la question de ce rapport qu'il n'y a pas sur la relation du parent et de l'enfant ?

6. Ce n'est pas, à mon sens, uniquement cela qui sera à l'ordre du jour de ces Journées. « Filiation », « adoption » et « nomination » sont certes des termes qui tous trois mettent en relation : la nomination suppose un nommant et un nommé, l'adoption un adoptant et un adopté, la filiation un père et un fils. De plus, ces trois termes supposent un objet – un nom, du soin, de la matière à « historiser au pré-

sent » (Lacan, 1953-1954, p. 19) – qui circule entre les deux pôles de la relation, circulation faisant écho à la connotation de don, préside aux diverses significations de la racine indo-européenne du mot « parenté » (Petit Robert). Mais l'essentiel réside dans ceci que ces trois termes ouvrent le couple parental aux effluves du large, aux influences extérieures, dont il devient d'ailleurs aujourd'hui urgent de se demander (Godelier) si elles n'ont pas toujours été beaucoup plus présentes que déclaré.

7. Car ce que nous avons maintenant à concevoir – et c'est une banalité de le dire – provient aussi du problème théorique que pose la résistance de la névrose – de la structuration névrotique, pour être précis – à l'effritement du modèle familial qui prévalait à l'époque de la mise en place des concepts fondamentaux dont nous faisons usage dans notre « travail de tous les jours » (Lacan, 1959-1960, p. 9). En effet, nombre de ceux-ci supposent, mais également nourrissent, de par leur gravité propre, les mirages de ce modèle. Charge à nous, donc, de renoncer à nos propres penchants aux « erreurs sur la personne » (Lacan, 1958-1960, p. 653).

8. Un mot, plus pratique, pour finir. L'hôpital psychiatrique, lieu élu de la psychose, demeure le lieu où se donnent à lire de la manière la plus éclatante les ratages de la parenté – à condition toutefois que l'on ne renonce pas à la « causalité psychique » (Lacan, 1946), c'est-à-dire à l'hypothèse que le symptôme psychique doit pouvoir rendre ses raisons dans le même ordre psychique. À cet égard, il demeure un terrain d'observation pour l'instant inégalé de ce qui rate, mais aussi de ce qui subsiste, quant à la parenté. Il serait donc regrettable que les psychanalystes renoncent à se mêler à ce qui s'y dit – d'Autre.

Paris

Indications bibliographiques

BOWLBY, John. *Attachement et perte*, 3 vol., tr. fr. Paris, PUF, 1998-2002.

DESCARTES, René. *Règles pour la direction de l'esprit*, dans *Œuvres et lettres*, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 1953, p. 33-119.

Dictionnaire de la langue française Le Petit Robert. Articles « Parent » et « Parenté », Paris, Dictionnaires Le Robert, 2003, p. 1845-1846.

- FÉDIDA, Pierre. *Le site de l'étranger*, Paris, PUF, 1995.
- GODELIER, Maurice. *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Fayard, 2004.
- KRIPKE, Saul. *La logique des noms propres*, tr. fr. Paris, Le Seuil, 1982.
- LACAN, Jacques (1936-1949). « Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je telle qu'elle nous est révélée dans l'expérience analytique », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 93-100.
- LACAN, Jacques (1946). « Propos sur la causalité psychique », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 151-193.
- LACAN, Jacques (1953-1954). *Le Séminaire, Livre I, Les Écrits techniques de Freud*, Paris, Le Seuil, 1973.
- LACAN, Jacques (1955-1956). *Le Séminaire, Livre III, Les Psychoses*, Paris, Le Seuil, 1981.
- LACAN, Jacques (1958). « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 531-583.
- LACAN, Jacques (1958-1960). « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache : "Psychanalyse et structure de la personnalité" », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 647-684.
- LACAN, Jacques (1959-1960). *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 9.
- LACAN, Jacques (1972-1973). *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Le Seuil, 1975.
- LACAN, Jacques (1974-1975). « Le séminaire, Livre XXII, RSI », *Ornicar?*, 1975, n° 2 : p. 88-105, n° 3 : p. 95-110, n° 4 : p. 95-106, n° 5 : p. 17-66.
- PLATON. *Le Banquet*, tr. fr. *Œuvres complètes*, t. I, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 1940, p. 693-764.